



Sainte-Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Février 2020



Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie communale

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

4

Bâtiments

5

Réseaux

Personnel municipal

Mobilier urbain

6

Centre Communal d'Action Sociale

Voirie

7

La vie des associations

Les Réveillés

8

Yog' Attitude change de présidente

Le Marché de Noël et

les 10 ans du Comité de Jumelage

9

Le Foyer rural

FNACA

10

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Le club Aînés

16^e Homme Corrèze

11

Nouvelles brèves

Les Voisineurs, les briseurs de solitude

Siel Bleu, l'activité physique douce

12

Le service à domicile c'est magique !

Horaires de la bibliothèque municipale

Erreurs nouvel Agenda communal 2020

13

La vie des associations

Point d'orgue pour la Chorale Cantarella

14

Agenda 21

Cafés-débats

14

Faire soimême ses produits ménagers

Testez la lessive le savon de Marseille

en paillettes

Deux rendez-vous dimanche 22 mars

dans le parc du château

15

Girouette, charpente et mâchicoulis

16

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !



<https://ste-fortunade.fr>

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96

CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <https://ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 74 février 2020

Tirage : 1000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,
Richard BONNET, Anthony MONTEIL, Caroline DELAGE-LAFFOND.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE



Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - La classe de CE2 découvre la mairie
- Atelier « Faire soi-même ses produits ménagers »



Retour sur le passé en forme de vœux pour l'avenir

« L'expérience accumulée par l'équipe reconduite constitue aujourd'hui un socle solide, tant pour la poursuite des nombreux chantiers en cours (eau, Maison des Services, école, numérotation, sécurité routière,...) que pour autoriser un nouvel

élan. C'est la vertu du renouvellement que de régénérer une envie, d'inspirer de nouvelles voies. Les dimensions participation, co-construction, attention prêtée aux services, Agenda 21 y seront incontestablement prégnantes. Simplement du rêve ? Non, car précisément « l'expérience du feu » rappelle, s'il en était besoin, au réalisme nécessaire. « Aller à l'idéal et comprendre le réel » disait Jaurès (d'ailleurs trop abondamment pillé, et souvent en vain) : à une bien plus modeste place, c'est bien la ligne de conduite que s'est fixée notre nouvelle équipe. » (édito du Bulletin Municipal de juin 2014).

J'ai souhaité, à l'aube de cette année 2020 qui verra le terme de mon exercice d'élu et le renouvellement de l'équipe municipale, introduire mon propos sur cette profession de foi du début de l'actuelle mandature. Non pour faire état d'un bilan que chacun jugera par ailleurs, à l'aune de ses convictions et de son implication locale, mais pour rappeler combien l'engagement se révèle à la fois périlleux et nécessaire. « Périlleux », car la vie, les contraintes, les besoins nouveaux se chargent de moduler dans le temps un programme validé par les électeurs. « Nécessaire », car il n'est pas de démocratie sans clarté de la ligne, ni sans rendu de son exécution.

Chaque maire, avant moi, s'est trouvé confronté à cette mission paradoxale ; chaque maire après moi l'expérimentera à son tour, et avec autant d'enthousiasme sans doute. Il en faut, certes, mais il se régénère heureusement au gré des aventures quotidiennes que recèle la vie d'élu municipal !

C'est le vœu que je formule pour mes successeurs, en leur souhaitant de trouver autant que moi, au bout du compte, de satisfactions dans la gestion de l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Je remercie l'ensemble de ceux-ci de leur confiance, et parfois de leur bienveillance, en souhaitant à tous de continuer à vivre de façon sereine et conviviale dans notre dynamique collectivité.

Bonne et excellente année à tous !

Michel JAULIN

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINTE-FORTUNADE

LANCEMENT DE L'ÉTUDE

Notre commune s'est récemment engagée dans une démarche de révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette procédure vise à recréer un document de référence cohérent à l'échelle de notre territoire permettant ainsi de s'adapter aux nouvelles évolutions législative et réglementaire récente (loi Grenelle I et II, loi ALUR, loi sur l'avenir de l'agriculture, ...) et aux nouveaux types de construction.

Le Plan Local d'Urbanisme traduira et déterminera les conditions de développement de notre commune pour les 10 ans suivant son approbation. C'est un document destiné à prendre en compte un ensemble de facteurs (environnement, agriculture, développement urbain, activités économiques, déplacements, patrimoine, pratiques liées au tourisme et aux loisirs, ...) et qui a comme objectif de mettre en place un développement économe et durable du territoire.

Les phases du projet

Le Conseil Municipal, pour réaliser ce document, doit procéder par étapes successives de travail, de réflexion et de concertation. Pour cela, il s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études spécialisés pour la bonne réalisation de cette étude :

- la première phase qui débute aujourd'hui (début janvier 2020) est celle du diagnostic territorial. Ce document doit permettre de dresser un état des lieux, d'analyser les caractéristiques de notre commune et servira de base de travail pour la suite de l'étude ;
- la seconde phase, permettra de formaliser le projet communal pour les années à venir sur l'ensemble des grands enjeux du territoire (environnement, agriculture, économie et urbanisme), ce que l'on appelle le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;



- la dernière phase d'étude consistera à retranscrire ce projet communal dans un cadre plus juridique avec le zonage et le règlement.

Les phases 4 et 5 sont des phases administratives qui permettront de valider le document auprès des Personnes Publiques Associées (Services de l'État, Chambres consulaires, communes et territoires limitrophes,...), et de réaliser l'enquête publique.

L'ensemble de ce travail se fera en association avec les services de l'État et les différents acteurs intervenant sur le territoire.

Un registre y est également disponible dès à présent pour prendre en compte vos réflexions et vos propositions. Une fois le projet communal plus avancé, une réunion publique sera également organisée, ainsi que des permanences en Mairie à destination des particuliers.

Le but de la concertation est d'informer la population, mais également d'étudier, de réfléchir et d'intégrer les propositions intéressantes ayant trait à l'intérêt général du territoire. C'est pourquoi votre participation sera plus que jamais la bienvenue.

Une enquête publique sera également mise en œuvre à la fin de la procédure, avant l'approbation définitive du futur document d'urbanisme. Elle visera à répondre d'une manière plus formelle à l'ensemble des demandes de la population. Celle-ci devrait avoir lieu à l'horizon 2021, suivant le bon avancement du travail d'étude.

Concertation avec la population

Par ailleurs, dans le cadre de la concertation avec la population, les documents validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront consultables à la mairie.



Bâtiments

VESTIAIRES DU STADE ET BIBLIOTHÈQUE

La première tranche comprenant la construction des vestiaires du stade se terminera au printemps. Quant à la deuxième tranche concernant la réhabilitation des structures

existantes, les travaux sont prévus au cours de l'année 2020. Le déplacement de la porte d'entrée de la bibliothèque permet un accès plus sécurisé. Cette modification est

liée à la mise en accessibilité des différents bâtiments communaux recevant du public situés sur la place de l'Orangerie, pour les personnes à mobilité réduite.



Bibliothèque



Vestiaires

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ORANGERIE

Les travaux de rénovation et d'aménagement avancent suivant le cours normal des échéances: bordures, enrobé sur parking devant les jardinières, mise

en place du mobilier urbain et de la signalisation verticale. Pour la réalisation du plateau surélevé, entre la grange et la bibliothèque, la date reste à définir car le poste de pro-

duction d'asphalte ne rouvre que le 26 janvier et les marquages routiers ne seront effectués qu'après la réalisation des enrobés par le Département.



« BOUGE TA GRANGE »

Dans le cadre de l'action «Cœur de bourg», Tulle Agglo permet à la commune de Sainte-Fortunade de bénéficier d'une subvention correspondant à l'étude de réhabilitation de la grange située sur la place de l'Orangerie. Trois ateliers, portant l'intitulé « Bouge ta grange », ont été organisés les 4, 30 novembre et 20 janvier afin de consulter nos concitoyens sur le devenir de ce bâtiment. Quelques idées en sont ressorties. Quel avenir sera retenu ?



Réseaux

TRANSFERT DE L'EAU POTABLE

Le 1^{er} janvier est passé et l'eau continue de couler... produite localement, traitée localement et distribuée par l'intermédiaire du réseau d'adduction communal. À compter de cette date, la compétence et la gestion ont été transférées au syndicat intercommunal des eaux des Deux Vallées. En cas de

problème sur le réseau (fuite ou autre), voici les nouvelles coordonnées : **05 55 26 21 60** ou **06 45 70 04 06**.

La relève des compteurs se fera encore cette année par Philippe Sourie, sans évolution du prix de l'eau.



Personnel municipal

COMMISSION DU PERSONNEL

Lors du transfert de la compétence Eau en date du 1^{er} janvier 2020, Philippe Sourie a quitté la commune pour le syndicat des Deux Vallées en qualité d'agent fontainier. Le service technique se trouvant réduit d'un personnel, Jean-Baptiste Court, suite à différents contrats à durée déterminée, s'est vu proposé le poste conformément à la décision de la commission ad hoc. Jean-Baptiste a su profiter de son contrat d'avenir pour bénéficier de plusieurs formations en lien avec les

différentes tâches confiées à un agent communal.



Jean-Baptiste Court



Philippe Sourie

Mobilier urbain

BOÎTE À LIRE OU BOÎTE À LIVRES ?

Qu'importe, les Fortunadais trouveront prochainement à leur disposition une jolie boîte dédiée à la lecture et à l'échange de livres.

Le concept est simple et déjà développé dans pas mal de cités : on dépose un livre, on en prend un autre, on le lit, on le rapporte et on recommence. À Tulle ce type de boîte se trouve devant la gare, devant l'hôpital ou encore devant la poste centrale.

La nôtre sera placée à l'entrée du chemin menant à la boulangerie, à gauche de l'abribus.

La réalisation de cette boîte, initiée par l'Agenda 21 est un travail collaboratif effectué en circuit court : le

menuisier est de Chambas, le peintre de La Tour-Delbos, l'artiste peintre qui a réalisé la déco est de Cornil mais en résidence au foyer rural de Sainte-Fortunade, et la pose a été effectuée par les agents communaux. Le suivi du contenu de la boîte sera assuré par les bénévoles de la bibliothèque-Point Lecture.

Alors ne vous privez pas, lisez, échangez, rêvez grâce à la lecture publique.



Centre Communal d'Action Sociale

BILAN 2019 DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune s'est réuni à 7 occasions pour traiter des sujets relevant de sa compétence.

Pour l'année 2019, le CCAS a attribué 2 349,76€ d'aides aux familles : proposées par le CCAS, ces aides sont étudiées en commission après qu'un travailleur social du Conseil Départemental les aient instruites et motivées.

Les aides et bourses diverses qui

sont dispensées par le CCAS, ont aussi bénéficié à nos Aînés : télé-assistance (165€), transport après-midi récréative (90€), transport après-midi récréative de l'instance de gérontologie à Laguenne-sur-Avalouze (le transport est mis en place depuis 2 ans et les résidents de la maison de retraite des Lauriers y sont associés) (90€), repas des Aînés et colis de Noël (5 900€) et subventions aux associations extérieures à la commune en relation

avec les attributions du CCAS (750€). Enfin, ces aides ont également soutenu des Jeunes de la commune : aide pour un projet innovant (400€), « passport' Culture » (75€), bourse « Dimension jeune » (200€), cadeau de fin d'année aux enfants de l'école (billets d'entrées pour le centre aqua-récréatif et pour le cinéma VEO) (1 071,50€), calculatrices (en cadeau de départ pour les élèves de la classe de CM²) (468,47€), aide à la conduite accompagnée (50€).

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Le dimanche 19 janvier 2020, a eu lieu le traditionnel repas des Aînés de la commune. Cette année, ce sont 103 convives qui ont participé au repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire, Michel Jaulin, a présenté ses vœux à l'assemblée. Puis s'en est suivi le repas préparé et servi par l'équipe du Moulin de Lachaud. L'animation était assurée par l'orchestre Duo Franck et David, épaulés par

Bénédicte, accordéoniste venue de l'Aveyron.

Tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Voirie

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

La délibération actant le nom des voies sur les hameaux de la commune a été prise lors du conseil municipal du 2 décembre dernier. La commande des fournitures a été passée auprès de l'entreprise dont nous espérons une réception d'ici

quelques semaines.

Les plaques de numérotation, à poser par chaque propriétaire, seront disponibles en mairie où chacun pourra les récupérer, muni de l'attestation qui vous aura été adressée

préalablement par la Poste, précisant la nouvelle adresse et son format. Vous pouvez vous référer aux explications données en page 5 du précédent bulletin municipal, disponible en mairie si besoin.

Les Réveillés

UN FESTI FOLK' POUR LES 40 ANS

Les Réveillés ont fêté en septembre dernier leur 40^e anniversaire. Expositions, festivals enfant et adulte, apéro-concert ont rythmé cet anniversaire. Le public venu en nombre a pu assister au feu d'artifice de clôture. Des groupes de l'ensemble du Sud-Ouest ont répondu à l'invitation, accueillis par des bénévoles de l'association mais aussi par des volontaires d'autres associations. Les Réveillés tiennent à remercier tous les volontaires qui ont contribué à la réussite de cet événement ainsi que les commerçants et artisans locaux qui les ont soutenus.

Un festival international en Italie

En novembre, les Réveillés ont participé au festival international Sopravista de Rimini « All colours of art », en Italie. Ce festival rassemblait des ensembles venus d'Ukraine, de Lituanie, de Roumanie, de Croatie, de Grèce, de Russie, de Bulgarie, d'Indonésie et de Malaisie. Un deuxième groupe basque, Urtsuko Xoriak Taldea de Mendione représentait également la France.

Le groupe a décroché le prix spécial du jury pour la sauvegarde et l'authenticité des traditions. Les organisateurs avaient prévu une dégustation de produits italiens et une visite de la ville historique de Saint-Marin.

L'assemblée générale

Elle a clôturé l'année en novembre dernier. Quelques chiffres illustrent

la vitalité de cette association : 45 bénévoles, 16 représentations dont 3 festivals, 6 veillées intergroupes, 22 P'tits Réveillés et plus de 4 000 km parcourus. Parmi les moments forts, le concert-tapas avec les Singlar Blou, le 2^e Festi folk pour les 40 ans du groupe et le festival international en Italie.

Le bureau a été renouvelé : Anthony Monteil, président ; Julien Jardin et Émilie Monteil, vice-présidents ; Nadine Duval, trésorière ; Michel Fourche, trésorier adjoint ; Véronique Monteil, secrétaire ; Bernard Monteil, secrétaire adjoint ; Colette Leymarie et Marie-Cécile Miel, membres actifs du conseil d'administration.

Ça se poursuit...

L'hiver est rythmé par différents spectacles, participations à l'organisation des marchés de Noël de la commune et aux veillées intergroupes à travers le département.

Et c'est parti pour un 3^e concert-

tapas ! Le 7 mars prochain, Les Réveillés organisent un nouveau concert-tapas, avec le groupe montpelliérain « Une Touche d'optimisme » qui présentera son tout nouvel album. Buvette et tapas sur place. Entrée au tarif de 10 € par adulte et 5 € par enfant de moins de 12 ans.

Réservations et renseignements au **06 71 65 57 42**.

Ambiance assurée !

SAINTE-FORTUNADE

une touche d'optimisme

Concert & Tapas

SAMEDI 7 MARS

20H30 - SALLE POLYVALENTE

INFOS & RESERV.: 06 71 65 57 42

ORGANISÉ PAR LES RÉVEILLÉS - ENTRÉE PAYANTE



Yog' Attitude change de présidente

Le vendredi 6 décembre 2019, Yog' Attitude a tenu son assemblée générale en présence d'Isabelle Bésanger représentant la municipalité. L'association a présenté son bilan financier et mentionné que la subvention de la mairie et la participation aux Marchés de Pays et Marché de Noël permettent de garder une cotisation trimestrielle identique aux années précédentes. C'est avec satisfaction que l'association voit une augmentation du nombre d'adhérents depuis la reprise des activités.

L'assemblée s'est terminée par l'élection d'une nouvelle présidente.

Composition du bureau : présidente, Corinne Noilhetas ; vice-présidente, Michèle Verdier ; trésorière, Martine Caillaud ; secrétaire, Mado Faye. Un buffet très convivial a clôturé la soirée.

Vous êtes invités les vendredis à 18h30, salle de l'Orangerie, avec deux séances gratuites pour découvrir les bienfaits des cours de Yoga.



Le Marché de Noël et les 10 ans du Comité de Jumelage

En décembre 2019, nous avons participé aux Marchés de Noël de Cornil et Sainte-Fortunade. Nos amis de Flachslanden nous avaient envoyé, comme chaque année pour Noël, leurs bons pains d'épices et pâtisseries traditionnelles, les « Stollen » fabriqués par les apprentis de l'école de boulangerie d'Ansbach. Beaucoup connaissent déjà ce type de spécialité, dont la texture et le goût diffèrent des pains d'épice français.

Dans notre offre, nous avons également des assiettes avec des biscuits de Noël, réalisés par les membres du Jumelage, selon les recettes traditionnelles allemandes. La bonne bière allemande et le vin chaud ne manquaient pas non plus.

On pouvait aussi y acheter les bijoux que Leo Zwicklenpflug avait, comme l'an dernier, fabriqué et sélectionné pour nous.

Samedi 28 mars prochain, à partir de 19 h 30, nous organisons une soirée-repas avec des spécialités franconiennes, de la bière allemande et de la musique. Cette soirée aura lieu à Cornil, notre commune partenaire du jumelage. Pour réserver des places... ou recevoir plus d'informations sur notre Jumelage et si vous souhaitez nous rejoindre

(les frais d'adhésion pour une personne sont de 10€ et de 15€ pour un couple), merci de contacter Elvira Lemoigne au **06 74 61 99 04**.

Le Comité de Jumelage s'apprête également à fêter ses 10 ans d'existence cette année. Nos amis allemands viendront nous voir du 26 au 30 août en Corrèze. Nous voulons célébrer ce

10^e anniversaire avec quelques festivités, auxquelles nous invitons cordialement les habitants de Sainte-Fortunade. Nous annoncerons bientôt le programme exact de ces journées.

À très bientôt donc !



Le Foyer rural

Le Foyer rural a renouvelé la composition de son nouveau bureau.

Présidente : Éliane Lacroix ; vice-président : Eddie Lamarre ; secrétaire : Marie-France Louis ; secrétaire adjointe : Catherine Leneindre ; trésorière : Odile Pollin ; trésorière adjointe : Danièle Trémouille.

Le 21 décembre 2019, nous participons au Marché de Noël. Les manifestations et sorties à venir pour l'année 2020 sont les suivantes : le 27 mars 2020 : sortie d'une journée à Rodez ; le 3 mai : Marche des Châteaux ; le 13 juin : fête du Foyer. Et en mai ou juin est programmée une sortie sur 2 jours dont la destination sera connue prochainement.



FNACA

Le comité FNACA anciens combattants vient de terminer l'année 2019 avec la commémoration du 11 novembre qui a été cette année une grosse et belle cérémonie avec la participation de nos amis de la chorale Cantarella. Merci à eux.

Notre exposition sur les morts de la guerre 14/18 a attiré beaucoup d'attention. Merci à nos amis qui ont participé à la recherche et la mise en place de ces documents.

Nous allons maintenant préparer l'année 2020 par la cérémonie du 19 mars 2020 le jeudi à 18 heures au monument aux morts, suivi du traditionnel pot de l'amitié. Nous terminerons la soirée par un repas farcidures chez Lagarde-Bossou-trot, ouvert à tous. Jeunes et moins jeunes sont les bienvenus !

À bientôt !

Le Président



Confrérie de la Farcidure et du Millassou

La grande journée de cette fin d'année aura été la grande tablée de Pandrignes, organisée par Tulle Agglo dans le cadre de l'édition 2019 de l'évènement « Mon territoire a du goût », une journée réussie malgré un temps on ne peut plus défavorable.

Le 12 octobre, la Confrérie a organisé son traditionnel repas farcidures dans la salle polyvalente de Sainte-Fortunade. Le marché de Noël du 21 décembre fut, encore une fois, une belle réussite.

Le 23 décembre, la Confrérie était invitée à faire les millassous dans le cadre de la semaine des Bonnets Bleus, les commerçants de l'avenue Victor-Hugo. À cette occasion, nous avons remis un chèque représentant le bénéfice du jour à l'association APODEC, association qui vient en aide à tous les porteurs d'un défibrillateur automatique implantable (DAI) et qui est représentée en Limousin par notre confrère Guy Tersou.

Dans ces actions caritatives de l'année 2019, la Confrérie a fait les millassous au profit de la Ligue contre le cancer pour la journée « Relais pour la vie ». Comme elle l'avait fait en 2018, la Confrérie a également remis un chèque à l'association AMUSE qui aide les enfants malades de l'hôpital de Tulle.

Le 11 janvier, le président a réuni les consœurs et les confrères avec les conjoints et conjointes autour d'une galette, pour les traditionnels vœux, une année dont la manifestation principale sera le 7^e chapitre de la Confrérie, le 26 septembre 2020.

N'oubliez pas votre prochain rendez-



vous avec la Confrérie pour la journée « vente de farcidures » le 7 mars 2020.

Le grand Maître, le Président, les membres du bureau, les consœurs et les confrères vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 !

Le club Aînés vous présente ses vœux de nouvelle année

Le club des Aînés s'est retrouvé le dimanche 1^{er} décembre au restaurant Lagarde-Bossoutrot pour terminer l'année 2019 autour d'un repas festif, copieux et délicieux. Nous fêtions les 90 ans de Julie Queyrel, seule adhérente non-généraliste de l'année, à qui nous avons offert un joli bouquet de fleurs dans une ambiance très conviviale. Nous souhaitons bonne guérison à nos

quelques membres absents à ce jour, comme Marinette Bontemps, manquante depuis octobre et actuellement en rééducation à Cornil. Elle se bat courageusement et a hâte de retrouver sa place au club, à la table de belote ! En 2019, 10 adhérents à la santé fragile ont eu du mal à se déplacer. Nous leur adressons toute notre amitié !

Le dimanche 12 janvier, nous tenions

notre assemblée générale, accompagnés de Madame Bésanger. À cette occasion, nous avons fêté les Rois et adressé à chacun nos vœux et surtout une bonne santé pour la nouvelle année. Notre prochaine rencontre se tiendra le dimanche 8 mars lors du traditionnel repas farcidures.

Denise Vayssière, présidente.

11

16^e Homme Corrèze

CLUB DE SUPPORTERS DU STADE TOULOUSAIN

L'amicale est toujours aussi active. Une grande réussite du repas farcidures avec toujours autant d'amateurs de ce repas typiquement fortunadais préparé par Pierrot du bar-restaurant L'étape. Une sortie pour le match Toulouse-ASM avec la victoire de l'équipe fétiche. Et en prévision, des sorties pour le top 14 et la coupe d'Europe.

Le nombre d'adhérents est stable (70), mais pour venir à une rencontre, la porte est ouverte à tout le monde.

Le président, Claude Sourie, 06 10 36 06 82.



Les Voisineurs, les briseurs de solitude

Le vieillissement de la population et la politique de maintien à domicile permettent certes aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles mais ont cependant pour conséquence l'accroissement de l'isolement et de la solitude. En effet, la prise en compte du bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie se réduit principalement aux actes essentiels de la vie quotidienne. Au-delà de ces visites, primordiales pour leur maintien à domicile, de nombreux aînés ne voient personne.

Un phénomène de société auquel il est essentiel d'apporter des réponses nouvelles.

Une visite, un coup de fil... Ces petits gestes changent la vie des personnes âgées. Consciente de la situation de certains séniors de Tulle Campagne Sud, Familles Rurales s'est associée avec la MSA, la CARSAT, le Conseil Départemental et l'ICA pour mettre en place le dispositif « Voisineurs ».

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées qui comptent sur le lien social pour bien vieillir.



Octobre 2016

Le journal des réseaux

n°2

Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner, c'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée). Voisiner, c'est surtout faire partie d'un réseau.

Ce dispositif est mis en place sur 11 communes du territoire : Cornil, Ladignac-sur-Rondelles, Le Chastang, Sainte-Fortunade, Laguenne-

sur-Avalouze, Lagarde-Marc-la-Tour, Pandrignes, Chanac-les-Mines, Saint-Martial-de-Gimel, Les Angles, Saint-Priest-de-Gimel.

Toute personne intéressée pour devenir bénévole et effectuer les visites sera la bienvenue.

Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole ou obtenir plus de renseignements contacter :

- Instance de Coordination pour l'Autonomie au **05 55 26 16 22** - icgtcs@orange.fr
- Familles Rurales au **05 55 26 86 49** - contact@famillesrurales-correze.fr

Siel Bleu, l'activité physique douce

Le groupe associatif Siel Bleu propose un programme de Gymnastique Prévention Santé sur la commune de Sainte-Fortunade. C'est une activité physique adaptée, douce et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel Siel Bleu.

Cette activité s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Elle a pour objectifs de maintenir et dévelop-

per la fonctionnalité articulaire et musculaire ainsi que d'améliorer l'équilibre, la mobilité et la souplesse articulaire.

Les cours se déroulent cette année, à partir du 6 janvier, chaque lundi de 10 h 45 à 11 h 45, salle de l'Orangerie.

Une première séance-découverte de l'activité est gratuite, ouverte à



tous et toutes. Les suivantes sont à 4,50€ la séance. Il est tout à fait possible d'arriver « en cours de route ». Inscription et renseignements auprès de l'éducateur sportif responsable du cours.

Le service à domicile c'est magique !

Magic Tiff est l'entreprise qui sillonne depuis 13 ans les routes de notre commune et de ses environs pour conseiller, pratiquer et adapter la coiffure aux désirs de la clientèle. Karine est coiffeuse, diplômée depuis 30 ans (CAP mixte et Brevet Professionnel) et elle a délibérément choisi d'exercer son métier à domicile.

Karine aime ce contact particulier avec des personnes qui lui font suffisamment confiance pour lui ouvrir l'intérieur de leur domicile. Chez lui, le client a toujours affaire à la même coiffeuse et cela crée des liens. Au fil du temps certains sont même devenus des amis.

Ses clients ? Ce ne sont pas seulement des personnes âgées ayant des difficultés pour se déplacer mais également des hommes et des femmes actifs, de tous âges qui n'ont pas le temps ou l'envie de se déplacer dans un salon ou des enfants également rassurés de rester chez eux.

Il n'est pas rare non plus que la famille entière profite de la venue de Karine pour se faire coiffer. Elle sait adapter les horaires et les rendez-vous pour faciliter leur quotidien. Karine maîtrise toutes les techniques de la coiffure : coupe, couleur, permanente, mèches... Elle vient avec son matériel (bac et miroir portatif adaptés) et c'est parti !



Pour rester dans le coup, elle effectue régulièrement des stages de formation. Le dernier concerne les coiffures de mariée et les chignons, le naturel et la simplicité prévalant aujourd'hui par rapport aux coiffures sophistiquées. C'est une belle

aventure ! dit-elle, et elle a la chance que les Fortunadais et tous ses clients des villages alentour soient présents et fidèles au rendez-vous. Karine propose ses services du lundi au samedi sur rendez-vous au **06 13 69 72 38**.

Horaires de la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Sainte-Fortunade voit ses horaires du mardi rectifiés.

Elle est ouverte le **mardi de 15 h à 17 h** et non de 16 h à 17 h comme annoncé par erreur dans votre Agenda communal, page 10.

Les horaires du jeudi restent inchangés, de 15 h 30 à 17 h 30.

Erreurs de téléphones dans le nouvel Agenda communal 2020

Malgré de nombreuses relectures avant parution, deux erreurs de téléphone sont malheureusement restées dans le nouvel Agenda communal 2020.

Au nom des possesseurs de ces numéros, nous vous remercions de les corriger dans les 2 pages de cet Agenda que vous devez avoir reçu tout récemment.

Cela concerne :

- page 8 : **Pédicure-podologue, Pauline Perrier**, dont le numéro de téléphone est : **05 44 40 52 56** (et non 06 44...)

- page 14 : **Gîtes et chambres d'hôtes, Jocelyne Vergne**, dont le numéro de téléphone est : **06 95 77 23 40** ou **05 55 20 80 95** (et non 08 20...)

La commission Communication présente ses excuses à ces deux personnes.

Suite aux problèmes de distribution récurrents, nous informons les foyers qui n'auraient pas reçu l'Agenda municipal 2020, qu'ils peuvent à tout moment venir le retirer gratuitement à la mairie.

Les Professionnels de la santé

MÉDECIN GÉNÉRALISTE Dr. Cristina Combel, 0bis rue des Lilas	09 67 14 85 17 / 06 47 95 14 62
CHIRURGIEN-DENTISTE Dr. Philippe Haulot, 4 allée des Tilleuls	05 55 77 14 66
PÉDICURE-PODOLOGUE Pauline Perrier, 6 bis rue des Lilas	05 44 40 52 56
RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE Claudine Escure, 5 bis rue des Lilas	06 48 27 99 02
NATUROPATHE Sandrine Guillabert, 0bis rue des Lilas	06 43 46 04 42
INFIRMIÈRES LIBÉRALES, SOINS À DOMICILE Sylvie Lepetit, Ana Maria Correia, Elsa Vieltefond 4 allée des Tilleuls	05 55 27 10 09
PHARMACIENNE Pharmacie de la Mairie, Delphine Térégeol 2 allée des Tilleuls	09 67 14 85 17 / 06 47 95 14 62
ASSOCIATION LIBÉRALE DE SANTÉ PROXIMITÉ « LES COLLINES » Térégeol, 2 allée des Tilleuls	05 55 27 10 27

Point d'orgue pour la Chorale Cantarella

En ce samedi précédant Noël et malgré une météo exécrable le traditionnel concert de fin d'année à fait salle comble. L'église de Sainte-Fortunade a résonné de mille notes portées par les voix de la chorale de Vigeois à laquelle Uzerche et Saint-Pantaléon-de-Larche étaient venus se mêler sur une invitation de la chorale Cantarella, bien connue des Fortunadais.

Deux programmes différents mais tout aussi qualitatifs ont enthousiasmé un public chaleureux prêt à partager ce moment plein d'émotion et de magie ; les derniers chants interprétés par les 80 choristes réunis repris par l'assistance sont venus clôturer ce très bel après-midi... mais aussi une saison exceptionnelle ponctuée de rencontres souvent inédites comme le concert donné avec l'Harmonie de Tulle ou Les Chor'éziennes à Égletons. L'année 2020 ne sera pas en reste car d'ores et déjà la chorale Cantarella

est attendue à Peyrelevade puis Donzenac avant de fêter Sainte Cécile mais aussi ses 25 ans ! Trois autres concerts sont déjà programmés pour 2021, un au profit d'Agora, un deuxième avec une chorale Nantaise, un troisième en

basse Corrèze... de quoi réjouir tous nos choristes qui ne manquent pas de souffle et vous invitent à les rejoindre.

Contact :

06 73 08 95 00 ou **06 83 58 76 14.**



Agenda 21

Cafés-débats

Le 17 octobre un peu plus de 20 personnes ont pris part au café-débat sur le thème de la ruralité. Pour résumer : beaucoup d'interventions, d'interrogations qui s'additionnent, se complètent, se contredisent parfois pour finalement constater que sur notre commune, les mutations profondes de la société sont le plus souvent subies par la population composée de plus en plus de « rurbains ». Néanmoins notre commune conserve bien des atouts et l'avenir se joue sans doute dans la capacité des habitants à faire preuve de créativité et d'innovation.

Les échanges ont mis au jour de nombreux sujets qui méritent d'être abordés de façon plus approfondie, pourquoi pas à l'occasion de futurs

café-débats : *avenir des terres agricoles - gestions des espaces boisés - déplacements - habitat - énergies - liens sociaux - économie localisée - Plan Local d'Urbanisme...*

Ces sujets ou d'autres vous intéressent ? N'hésitez pas à faire vos propositions auprès de François Bourdarias (tél. **06 50 78 90 13**).



Faire-soi-même ses produits ménagers

L'atelier organisé le 9 novembre a connu un vrai succès de participations. Les échanges d'expérience ont permis de constater que les produits ménagers du commerce ne se remplacent pas sans une bonne dose de changements dans nos pratiques et des idées qu'on se fait de la propreté et de l'efficacité. Pour éviter les produits nocifs pour la santé, protéger l'environnement et le porte-monnaie, l'idée consiste à utiliser à bon escient des produits basiques, simples (savon de Marseille, savon noir, cristaux de soude), sans colorants ni parfums de synthèse. On trouve le plus souvent ces produits en droguerie, en suivant les conseils qui vont avec.



Testez la lessive le savon de Marseille en paillettes

Le savon de Marseille est fabriqué à partir de soude caustique et d'huile végétale (huile d'olive ou de coprah). Son prix est très attractif (13 € le kg environ).

Faites fondre une poignée de savon en paillettes (entre 10 et 15 g) avec un peu d'eau chaude. Mettez la solution dans le tambour ou dans le tiroir diffuseur de la machine à laver. Pour éviter un « engraissement » de votre machine, il est bon de faire périodiquement une lessive à plus de 60°, voire 90°.



15

Deux rendez-vous dimanche 22 mars dans le parc du château

Troc de plantes de 9 h 30 à 12 h (contacter Elvira au **05 55 27 31 53**) et atelier greffage de pommiers à 14 h 30 (sur réservations au **06 50 78 90 13**).



Girouette, charpente et mâchicoulis

Une courte visite en images de la toiture et des défenses
du château de Sainte-Fortunade

